

DÉPARTEMENT
DE L'ESSONNE
Arrondissement de
Palaiseau
Canton d'Arpajon

N°	2026	019	1
----	------	-----	---

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'EGLY**

DATE DE CONVOCATION 26 mars 2026	L'an deux mille vingt-six, le 1 ^{er} avril à 20h30, Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie sous la présidence de Monsieur Benoît FRIMON-RICHARD, Maire.
DATE D'AFFICHAGE 26 mars 2026	<u>Étaient présents</u> : MME DELAVOIX, M. CREMOUX, MME CLERVILLE, M. PIERRON, MME CLERC, M. TOUTI, MME PROT et M. LEHMANN, Maires adjoints,
NOMBRE DE CONSEILLERS	M. BREHIER, MME RAFOUJAUULT, M. MONGUILLON, MME LEJARS, M. SIPA, M. COUTURIER, MME CAILLON, M. PAYEN, M. WERLE, MME MEYER, MME LECOUCPEUR, MME PICARD, MME VINCENT, M. GONCALVES et M. GOUSSEFF, formant la majorité des membres en exercice.
EN EXERCICE : 29	<u>Absents représentés</u> : MME PALA par MME DELAVOIX.
PRÉSENTS : 24	<u>Absents excusés</u> : M. MORAND-MINVIELLE, MME GUILLOTIN et M. DA VEIGA FERNANDES
VOTANTS : 25	<u>Absent</u> : M. CHATTAHI
	M. BREHIER a été élu secrétaire de séance.

**DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL AU CONSEIL
D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

Madame DELAVOIX Maire adjoint chargée de la solidarité, de la santé, de l'inclusion et de la qualité de vie, expose à l'assemblée que par délibération n° 2026-020-1 du 1^{er} avril 2026, le Conseil Municipal a fixé à huit le nombre de Conseillers Municipaux qui siègeront au sein du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale.

Le Maire en assure la présidence de droit.

Le Maire demande à l'assemblée de bien vouloir procéder à l'élection des représentants.

Le Conseil Municipal,

VU la loi n° 92.125 du 6 février 1992 relative à l'Administration Territoriale de la République,

VU l'article 8 du décret 95.562 du 6 mai 1995 pris pour l'application de la loi susvisée, modifié par le décret 2000.6 du 4 janvier 2000,

VU l'article 138 du Code de la Famille et de l'Aide Sociale,

CONSIDÉRANT la nécessité de désigner, par vote à bulletin secret, au scrutin de listes à la proportionnelle au plus fort reste, les représentants du Conseil Municipal au Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale,

PROCÉDE à l'élection des représentants du Conseil Municipal qui siègeront au sein du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale.

Sont candidats :

- Liste « Une alternative pour Egly »
 - o Martine DELAVOIX
 - o Alicia VINCENT
 - o Daniel WERLE
 - o Josette LEJARS

Envoyé en préfecture le 08/04/2026

Reçu en préfecture le 08/04/2026

Publié le

ID : 091-219102076-20260401-ACTE20260191-DE

- Josiane CAILLON
- Rachid CHATTAHI
- Sylvie RAFOUJAULT
- Mohamed TOUTI

- Liste « Egly, votre avenir, notre engagement »
 - Arnaud GOUSSEFF

Le dépouillement a donné les résultats suivants :

- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 25
- Nombre de suffrages exprimés : 25

Liste « Une alternative pour Egly » 24 voix

Liste « Egly, votre avenir, notre engagement » 1 voix

SONT ÉLUS :

- Liste « Une alternative pour Egly »
 - Martine DELAVOIX
 - Alicia VINCENT
 - Daniel WERLE
 - Josette LEJARS
 - Josiane CAILLON
 - Rachid CHATTAHI
 - Sylvie RAFOUJAULT
 - Mohamed TOUTI

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Certifié exécutoire compte
tenu de la réception en

Sous-Préfecture le : 08/04/2026

et de la publication le : 09/04/2026

Le Maire



Benoît FRIMON-RICHARD



Pour extrait conforme
Le Maire

Benoît FRIMON-RICHARD